

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 203f05

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie-Monténégro
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Publicité de la justice, liberté des médias et protection des personnes à l'ordre du jour de la Conférence européenne des juges du Conseil de l'Europe

Strasbourg, 19.04.2005 - La deuxième Conférence européenne des juges du Conseil de l'Europe se tiendra les 25-26 avril 2005 à Cracovie (Collegium Novum, Université Jagellonne) sur le thème « Justice et médias ».

Organisée dans le cadre de la présidence polonaise au Comité des Ministres à l'initiative du Conseil Consultatif de Juges Européens (CCJE), en collaboration avec le Conseil National de la Justice de Pologne et avec le soutien du ministère de la Justice de Pologne, la conférence réunira plus d'une centaine de juges venus de toute l'Europe et des Etats observateurs. Elle est également ouverte à toutes les personnes professionnellement intéressées par son sujet, notamment des représentants des médias.

La Conférence vise à contribuer au renforcement des principes de l'Etat de droit et à l'amélioration de la protection des droits de l'homme par l'identification d'un modèle de coopération entre les juges et les médias dans le but de sensibiliser la société aux questions de droit.

Inscrite dans la mise en œuvre du Programme cadre d'action global pour les juges en Europe, adopté par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en 2001, la Conférence lancera le débat du Conseil Consultatif de Juges Européens, organe consultatif du Comité des Ministres pour des questions concernant l'indépendance, l'impartialité et la compétence des juges, sur les relations entre la justice et la société.

Sir Jonathan Mance, Rapporteur Général, présentera la synthèse des travaux et les conclusions de la Conférence mardi 26 avril à 16 heures.

Une **conférence de presse** se tiendra à l'issue de la Conférence mardi 26 avril à 17 heures.

Pour plus d'informations sur la Conférence voir <http://www.coe.int/ccje> (conférences).

Contacts Presse

A Strasbourg : Henriette Girard, Division de la Presse, tél : +33 (0)3 88 41 21 41, Email henriette.girard@coe.int

à Cracovie : Danuta Wiśniewska-Cazals, Conseil de l'Europe, Direction générale I – Affaires Juridiques, tél : +33 (0)6 62 28 87 11

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.